

Gennevilliers, le 21 janvier 2014.

Jacques BOURGOIN
Maire
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Monsieur Philippe WUILLAMIER
Directeur académique

Direction des services départementaux
De l'éducation nationale des Hauts-de-Seine
167/177, avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Objet : DHG des collèges de Gennevilliers pour la rentrée 2014.

Monsieur le Directeur académique,

J'apprends avec stupeur, ce jour, que les dotations horaires globales (DHG) qui seraient prévues pour la rentrée 2014 pour les trois collèges de Gennevilliers seraient fortement en baisse. Plusieurs dizaines d'heures en moins qui impacteraient particulièrement le Collège Guy Môquet en ZEP et le collège Edouard Vaillant en REP.

De telles perspectives, si elles étaient avérées, sont en complète contradiction avec les déclarations du 16 janvier dernier de Monsieur PEILLON, Ministre de l'éducation, lors de la présentation de sa réforme de l'éducation prioritaire visant à donner toutes leurs chances aux enfants défavorisés.

Monsieur le Ministre a déclaré, je le cite : « la France est devenue le pays le plus inégalitaire du point de vue scolaire, cela appelait un sursaut »

Il a précisé notamment que les dispositions prises, (postes, heures de soutien, plus de maîtres que de classes, et.) visaient les zones les plus sensibles et que le périmètre de l'éducation prioritaire resterait le même.

En conséquence, Monsieur le Directeur académique, je m'étonne que les collèges de Gennevilliers puissent faire l'objet de telles perspectives de baisse consécutive de dotations horaires alors que tous reconnaissent les difficultés sociales des populations et les efforts soutenus dont doivent faire l'objet les élèves fréquentant ces établissements, situés par ailleurs dans des quartiers relevant de la politique de la Ville et du programme de renouvellement urbain.

C'est pourquoi, je vous demande à être reçu très rapidement à ce sujet et que soit dès à présent pris en compte la situation des collèges de Gennevilliers pour l'affectation des moyens nécessaires en dotation horaires à la rentrée 2014.

Dans l'attente de votre réponse, et vous remerciant de la l'attention portée à une situation qui nous inquiète particulièrement pour les conditions de réussite des enfants de notre ville,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'assurance de ma considération distinguée.



Jacques BOURGOIN